



Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Canton de Pont-Sainte-Maxence

MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LONGUEAU

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2024 - 19H00

Présents : M. Denis MESSIO, M. Philippe POULAIN, Mme Michelle CHAMBRELENT, M. Éric BARRUET, Mme Elisabeth BEBEN-MARQUE, Mme Catherine HIEGEL, Mme Isabelle JADAS, M. François LAURENT, Mme Virginie LEHMANN, Mme Nadège ROELENS, M. Médéric PARROT, M. Patrick RODRIGUEZ, M. Benjamin LEPORCQ.

Absent(e, s, es) excusé(e, s, es):

- M. Teddy PEZANT, ayant donné procuration à Mme Isabelle JADAS.
- Mme Marie-Claire VERCRUYSE, ayant donné procuration à M. Éric BARRUET.

A été nommé(e) secrétaire : Mme Virginie LEHMANN.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du 10 avril 2024.
- Délibération pour les tarifs cantine.
- Attribution des marchés travaux concernant la construction du bâtiment cantine / périscolaire.
- Tirage au sort des jurés d'assises.
- Informations diverses.

Question posée pour ajouter une délibération concernant les modalités de concertation pour la loi APER, suite à une réunion qui a eu lieu le 10 juin matin.

1 abstention, donc le sujet ne sera pas abordé ce jour.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 10 AVRIL 2024

Celui-ci est approuvé à la majorité.

Vote pour : 13

Abstention : 2

DELIBERATION POUR LES TARIFS CANTINE
(Délibération n°2024-01-10/06)

A ce jour, il a été servi 12 423 repas et restera à comptabiliser ceux de juin et juillet. L'année passée, le déficit était de 14 200 euros, cette année il sera autour de 10 000 euros. La répartition se fait 85 % pour Saint Martin Longueau et 15 % pour Bazicourt. Le coût du déficit demeure supportable pour la commune.

Il n'y a pas eu de remarques négatives auprès des parents après l'augmentation réalisée l'an dernier.

Le montant d'un repas à la cantine est facturé :

- 5.05 € pour les enfants habitants Saint-Martin-Longueau et Bazicourt
- 5.15 € pour les enfants résidants dans les communes extérieures au RPI.

Malgré la hausse des coûts avec l'inflation, le Conseil Municipal décide de maintenir ce montant pour la prochaine rentrée scolaire de septembre 2024.

Vote pour : 14.

Abstention : 1.

ATTRIBUTION DES MARCHES TRAVAUX
CONCERNANT LA CONSTRUCTION DU BATIMENT CANTINE / PERISCOLAIRE
(Délibération n°2024-02-10/06)

Monsieur MUZEAU de l'ADTO de Beauvais, présente la synthèse de l'analyse des offres, les membres du conseil municipal doivent se prononcer sur ce choix.

	Intitulé	Entreprise	Montant HT
Lot 1 :	Bungalows	ALGECO	22 723 €
Lot 2 :	V.R.D.	PIVETTA BTP	109 033 €
Lot 3 :	Gros oeuvre	HAINAULT	249 264 €
Lot 4 :	Charpente lamellé collé	FCB	55 000 €
Lot 5 :	Couverture	RAMERY ENVELOPPE	108 000 €
Lot 6 :	Isolation par l'extérieur	RAMERY ENVELOPPE	140 000 €
Lot 7 :	Menuiseries extérieures	INFRUCTUEUX	0 €
Lot 8 :	Menuiseries intérieures bois	AA MEREAU	60 992 €
Lot 9 :	Cloisons, isolation, faux plafonds	AA MEREAU	94 384 €
Lot 10 :	Carrelage, faïence	RC2B	26 750 €
Lot 11 :	Sol souple	TOP VAN DOOREN	19 092 €
Lot 12 :	Peinture	SPRID	18 969 €
Lot 13 :	Equipements de cuisine	CUISINE SERVICE	27 000 €
Lot 14 :	Electricité	IDELEC	74 556 €
Lot 15 :	Plomberie Chauffage Ventilation	AIREO	227 788 €

Les offres sont retenues avec comme critères 60% les détails techniques et 40 % le prix.

Le montant total des offres retenues s'élève à **1 233 551 € HT**.

Le montant d'origine était 1 601 823 € HT.

Avec l'actualisation cela pouvait atteindre 1 746 340 euros.

Finalement, le montant total (avec le mobilier, les études, le relevé topographique, publicité, concessionnaires, assurance) s'élève à 1 575 105 € H.T.

Nous sommes dans l'enveloppe initiale du projet. Le lot 7 qui est infructueux actuellement est intégré aux dépenses à hauteur de 100 810 € pour ne pas bloquer le projet.

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de se prononcer sur la validation de l'analyse des offres et de l'autoriser à signer les documents afférents.

Vote pour : 15.

<p style="text-align: center;">TRAVAUX PORTANT SUR LES TRAVAUX CANTINE / PERISCOLAIRE : LOT 7 DECISION DE DECLARATION SANS SUITE POUR CAUSE D'INFRUCTUOSITE (Délibération n°2024-03-10/06)</p>

Considérant qu'il n'a été proposé qu'une offre irrégulière pour le lot n°7 « menuiseries extérieures aluminium – serrurerie », la consultation de ce lot est déclarée sans suite pour cause d'infructuosité.

Le lot va être relancé très rapidement (publication, réception des offres, étude).

Vote pour : 15.

<p style="text-align: center;">INFORMATIONS DIVERSES</p>

Tirage au sort des jurés d'assises :

Il a été effectué sur la liste électorale par Messieurs LEPORCQ et RODRIGUEZ :

Page 64, ligne 5 : Madame LEFEVRE Florence épouse DESVOGES.

Page 16, ligne 3 : Madame BRANCOURT Fiona.

Page 78, ligne 2 : Monsieur MESSIO Denis.

Attribution des 14 logements Oise Habitat rue de la Ferme : Déception pour les critères retenus. Plus la durée d'inscription est longue, plus il y a de points alloués. La situation familiale est ensuite prise en compte. 3 dossiers sont proposés par logement pour un seul retenu.

Au total, 15 dossiers proposés par Saint Martin Longueau, 5 seulement sont retenus. Les autres sont attribués directement par Oise Habitat. Actuellement les travaux sont en phase de finition. Les voiries seront terminées la semaine prochaine. La rue de la Ferme est actuellement sous vidéo surveillance pour éviter les vols sur le chantier.

L'inauguration aura lieu le jeudi 04 juillet.

Travaux d'enfouissement de réseaux de la départementale 1017 : Ils seront terminés le 25 juin prochain.

Travaux rue de la Madelon : rue des écoles, les travaux d'assainissement sont terminés. Il reste le gravillonnage à finaliser. Les lanternes ont été faites début juin.

Purificateurs d'air : La société Camfil offre des purificateurs d'air à notre commune (pour l'école et la médiathèque). Ceux de l'école seront mis en service à la prochaine rentrée scolaire.

Remerciement pour la fête du village : Merci aux membres pour l'installation et le rangement pour la fête du village qui a eu lieu samedi 08 juin remportant une nouvelle fois un grand succès.

Projet cantine / périscolaire : Le début du chantier est prévu à l'automne. Les entreprises proviennent de la région des Hauts de France. La durée des travaux est estimée à 1 an.

Séance levée à 20h15.

Denis MESSIO	Philippe POULAIN	Michelle CHAMBRELENT	Éric BARRUET	Elisabeth BEBEN-MARQUE
			Procuration de Mme VERCRUYSSSE	
Isabelle JADAS	François LAURENT	Catherine HIEGEL	Virginie LEHMANN	Teddy PEZANT
Procuration de M. PEZANT				Procuration à Mme JADAS
Nadège ROELENS	Médéric PARROT	Patrick RODRIGUEZ	Benjamin LEPORCQ	Marie-Claire VERCRUYSSSE
				Procuration à M. BARRUET